



Formation SECURITÉ PRÉVENTION  
5 rue Benoît BERLIOZ  
69 680 CHASSIEU  
info@alertis.fr / www.alertis.fr  
04 78 90 46 30 / 06 31 09 87 59

Formation Sécurité Incendie  
Prévention des Risques Professionnels



[www.alertis.fr](http://www.alertis.fr)

## LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

04 78 90 46 30 [info@alertis.fr](mailto:info@alertis.fr)

Prévention  
Formation  
Conseil

**ALERTIS**

5, rue Benoit BERLIOZ - 69 680 CHASSIEU  
Organisme de formation enregistré sous le numéro 82 69 10978 69  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
EURL au capital de 2000,00 euros  
www.alertis.fr – info@alertis.fr

# Bienvenue!

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !  
Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours :

- 1) L'organisme de formation**
- 2) L'offre de formation «catalogue»**
- 3) Notre engagement qualité**
- 4) Le formateur**
- 5) Les méthodes pédagogiques**
- 6) Les moyens pédagogiques**
- 7) Les moyens techniques**
- 8) La fiche d'informations logistique stagiaire**
- 9) Nos références**

Annexe 1: Le règlement intérieur applicable aux stagiaires

Annexe 2: Note d'information sur le droit d'auteur

## 1) L'organisme de formation :

**Alertis** Centre de formation sécurité prévention est un organisme de formation habilité qui propose des formations à la sécurité pour le milieu professionnel et particulier. **Alertis** vous accompagne dans votre politique de prévention professionnelle et dans vos obligations légales de formations à la sécurité.

Nos atouts majeurs sont la pédagogie, les compétences et le professionnalisme de nos instructeurs, assurant un haut niveau de formation dans les domaines de la sécurité incendie, du secourisme ou de la prévention.

## 2) L'offre de formation « catalogue »

Toutes nos formations sont adaptables et modulables suivant les particularités à chaque établissement et comporte:

- ✓ Des formations de **secourisme** : initiation de secourisme, Sauveteur Secouriste du Travail (SST), recyclages et PSC1.
- ✓ Des formations **incendie** : manipulation extincteur ou équipier de première intervention.
- ✓ Des formations **évacuation** : Guide ou serre-file, transfert horizontal, exercice d'évacuation.
- ✓ Des formations **Appareils Respiratoires Isolants (ARI)**
- ✓ Des formations **prévention**:
  - **CQP APS** : Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Prévention Sécurité
  - **Geste et posture** : Prévention des Troubles Musculo-squelettiques
  - **Habilitation électrique** : Personnel électricien et non électricien (H0B0 et B1, B2, BC, BR, etc.)
  - **PRAP** : Prévention des Risques liés à l'activité Physique (Sanitaire et Social ou IBC)
  - **CHSCT** : Comité Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail
  - **CPS Intervenant à Domicile** : Formation des aides à domicile

## 3) Notre engagement qualité

**Alertis** répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations.

Les critères qualité visés par **Alertis** sont, notamment, les suivants :

- ✓ L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- ✓ L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- ✓ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,

- ✓ La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- ✓ Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- ✓ La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

### Évaluation de la qualité de la formation

Lors de la session, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.

Nous demandons également à l'apprenant remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation.

Un questionnaire d'évaluation des apports de la formation sur le poste de travail est remis à chaque apprenant en fin de formation et à retourner deux mois après la fin de formation. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque apprenant. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative, si prévue par le programme.

Vous recevez, en fin de formation :

- ✓ L'attestation de présence,
- ✓ L'attestation de fin de formation, dans tous les cas
- ✓ Le certificat de compétences, si envisagé
- ✓ La copie de la feuille d'émargement

## 4) Le formateur

**Alertis** est le résultat d'une dizaine d'année d'expérience en entreprise dans les champs des formations à la sécurité et à la prévention, consolidée par l'expérience des formateurs.

La veille technique et juridique est permanente, ce qui lui permet de mettre régulièrement à jour les programmes et les contenus pédagogiques.

**GAGNAIRE Cyrille est formateur au sein de notre centre de formation depuis 2009.**

- ✓ Sous-officier au SDIS du Rhône
- ✓ **Habilité aux commissions de sécurité** (PRV1 agent de prévention)
- ✓ Formateur incendie
- ✓ Formateur de secourisme (SST, PSC1, PSE 1 et 2)
- ✓ Formateur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique PRAP agréée INRS (geste et posture sanitaire et social et entreprise)



Ses expériences en formation : incendie, secourisme, gestes et postures, PRAP, habilitation

électrique.

## 5) Les méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites, soit à partir de référentiel de postes, soit en fonction des besoins particuliers de votre entreprise.

Chaque formation est construite autour du concept de la pédagogie par objectifs et animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation. Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

## 6) Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne " moyens pédagogiques" des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

Documentation pédagogique remise à l'apprenant, en papier ou en version numérique selon sa préférence, notamment : test du type de mémoire, les principales obligations des OF, les principaux financements de la FPC, le décret qualité, les bases de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique, modèles de documents concernant l'administration et la commercialisation et la construction d'une action de formation, glossaire, sitographie, bibliographie, ressources favorisant l'égalité professionnelle, ouvrages juridiques sur la FPC, mises en situations professionnelles réelles ou simulées, QCM, synthèses, etc.

☑ Un livret comprenant les apports essentiels et les exercices d'application est remis à chaque apprenant afin qu'il puisse retrouver les outils expérimentés pendant la formation, lors de leur mise en oeuvre dans sa pratique professionnelle.

## 7) Les moyens techniques :

Pour que ces regroupements présentiels se passent au mieux, nous leur mettons à disposition une salle équipée du matériel suivant :

- ✓ Tables et chaises pour 10 participants
- ✓ Paperboard et feutres
- ✓ Tableau blanc magnétique
- ✓ Vidéoprojecteur HDMI ou VGA
- ✓ WI-FI
- ✓ Parking
- ✓ Répondant aux normes ERP et d'accessibilité aux personnes handicapées